

B I L A N D ' A C T I V I T É

2020

2020



A S S E M B L É E G É N É R A L E
3 0 J U I N 2 0 2 1

epaL
ASSOCIATION

SOM MAIRE

4 VIE ASSOCIATIVE

- 4 • Le Conseil d'Administration
- 5 • Le rapport moral
- 9 • L'Asso s'associe

11 REPÈRES

- 12 • Carrément à l'ouest
- 13 • Quelques chiffres
- 14 • Les acteurs

17 EN ACTIONS

- 18 • Les vacances adaptées
- 20 • Les loisirs adaptés
- 21 • Enfance/Jeunesse/Familles
- 24 • Maison Marine
- 25 • Points de repères
- 26 • En Back Office

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRÉSIDENTE

• **Hélène GAC** - *Membre Associé*

VICE-PRÉSIDENT

• **Olivier BROUDEUR** - *Membre Associé*

SECRÉTAIRE

• **Michel LE GOFF** - *Membre Associé*

SECRÉTAIRE-ADJOINTE

• **Pascale KERMARREC-TROADEC**
Membre Associé

TRÉSORIER

• **Christophe LASCAULT** - *Membre Associé*

TRÉSORIÈRE-ADJOINTE

• **Renée GALL** - *Membre Associé*

MEMBRES

• **Michel BERTHOU** - *Membre Associé*

• **Sabine BLOUET-LERAN** - *Membre de Droit*
Association Alternance

• **Laurent CANNIC** - *Membre Élu des Salariés*

• **Nelly CIREFICE** - *Membre Associé*

• **Jean-Paul JAFFRES** - *Membre Associé*

• **Jean-Claude LIMPALAER** - *Membre Associé*

• **Ronan PETTON** - *Membre Associé*

• **Jean-Marie POULIQUEN** - *Membre Associé*

• **Jean-François SIMON** - *Membre actif*
Adhérent au Projet

• **Océane TROHEL HERBEL** - *Membre actif*
Adhérente au Projet

VIE ASSOCIATIVE

Le rapport moral de cette année 2020 est majoritairement consacré aux incidences de la crise sanitaire, sociale et économique, qui a affecté Epal, comme l'ensemble du secteur du tourisme, des vacances et des loisirs. Pour faire face à cette situation, nous avons dû sans cesse nous adapter et revoir certains projets, afin d'assurer l'avenir de l'Association.

Depuis la dernière Assemblée Générale, qui s'est tenue à Brest le 25 septembre 2020, une date inhabituelle, du fait du contexte lié à l'épidémie de coronavirus, le Conseil d'Administration de l'Association Epal s'est réuni 4 fois :

- le 28 octobre 2020
- le 30 janvier 2021
- le 27 mars 2021
- le 26 mai 2021

et le Bureau s'est réuni à 4 reprises.

À cela s'ajoutent de nombreuses rencontres, selon des modalités diverses et en fonction des besoins.

Les faits marquants de cette période 2020-2021 se déclinent en quatre chapitres :

- ▶ **RÉPERCUSSIONS DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES SECTEURS D'ACTIVITÉS**
- ▶ **RETENTISSEMENT SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET LA VIE ASSOCIATIVE**
- ▶ **DES ACTIONS RECONNUES ET PÉRENNISÉES**
- ▶ **UN INDISPENSABLE TRAVAIL DE COLLABORATION**

Répercussions de la crise sanitaire sur les secteurs d'activités

La crise sanitaire a fortement perturbé le fonctionnement normal de l'Association. Au vu de cet événement majeur, un Plan de continuité des activités a été élaboré, répertoriant l'ensemble des mesures permettant à Epal d'assurer le maintien et la continuité de ses activités essentielles, mais aussi de préparer la reprise planifiée des autres activités. Parallèlement, tout au long de la période, nous avons eu à cœur de rester en lien avec nos adhérents dans les différents secteurs.

Les accueils de loisirs, les espaces de vie sociale et les multi accueils ont été peu impactés, en dehors de l'application des protocoles sanitaires sur les sites. Pendant le premier confinement, certains ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) ont rouvert de façon à répondre, en lien avec les communes, aux besoins des parents ayant une profession identifiée comme prioritaire.

En 2020, du fait d'un protocole sanitaire spécifique, régi par l'Agence Régionale de Santé, les enfants en situation de handicap n'ont pas eu la possibilité de s'inscrire sur **des places en inclusion** dans les séjours proposés à tous. Pour la plupart, ils se sont reportés sur les séjours Vacances Adaptées Mineurs, même si la finalité n'est pas la même pour les jeunes vacanciers. Pour cet été 2021, nous pouvons à nouveau leur offrir un accès à un séjour de vacances, comme et avec les autres, ce qui est l'un de nos engagements forts.

Suite aux élections municipales de mars et juin 2020, un point de situation a été consacré en Bureau sur les actions de **l'animation territoriale**, en particulier dans les communes qui ont vu des changements d'équipe (maires ou élus chargés de l'Enfance Jeunesse). D'autre part, le travail sur la mise en place des CAL (Conseil d'Animation Locale), instances de représentation des familles à l'échelon d'une ou plusieurs communes, a été mis en suspens du fait de la crise sanitaire.

Pour ce qui est du secteur Formation **Points de Repères**, l'arrêt de l'activité a été immédiat en mars 2020, avec une reprise début mai. Par la suite, le service a reçu de nombreuses sollicitations, mais a rencontré des difficultés pour trouver des lieux permettant

>>>

ATIVE

d'accueillir les groupes de formation avec un espace conforme au protocole sanitaire. La certification de Points de Repères a été mise en suspens.

Une des activités les plus touchées par la crise, ce sont **les séjours pour adultes du Tourisme Adapté**. En mars 2020, alors que l'ensemble des places étaient déjà réservées, nous avons dû annuler la programmation initiale des séjours d'été et proposer une nouvelle programmation resserrée de séjours de proximité. L'équipe professionnelle n'a cessé d'être en réflexion sur sa compatibilité avec les conditions sanitaires connues. L'été 2020 a donc vu une activité réduite à un tiers de la programmation initiale. Il est à noter qu'il n'y a eu aucun cas de Covid-19 pendant la saison été 2020 sur l'ensemble des activités de l'Association. Les instances de contrôle ont salué les protocoles sanitaires prévus et mis en place, et la capacité des équipes à animer les séjours, malgré les contraintes sanitaires. Les retours des adhérents sur le déroulement des séjours ont été positifs.

Pour ce qui est de l'hiver, l'analyse des risques a amené l'Association à renoncer à proposer une saison Hiver 2020-2021 dans le cadre d'un catalogue ouvert à tous.

De nombreux vacanciers, qui s'étaient inscrits en 2020 et n'avaient pas pu partir en séjour sur l'année, se sont reportés sur des séjours en 2021. Forts de notre expérience sur l'été 2020, nous sommes confiants pour l'été 2021, où nous retrouvons une programmation quasi similaire aux années antérieures, avec, cependant, une priorité d'inscription pour les groupes, avant les individuels. Toutefois, nous avons dû annuler les séjours programmés hors de l'Union européenne.

Les incidences de la crise ont été particulièrement importantes pour le centre d'hébergement que nous gérons dans le Morbihan. Implantée à Sarzeau, **la Maison Marine Marie Le Franc** accueille à l'année des groupes d'enfants pour des classes de découverte ou des séjours de vacances, mais aussi des adultes. Après un arrêt complet des activités au printemps 2020, comme toutes les structures recevant du public, l'établissement a finalement rouvert ses portes début juillet 2020 et différents groupes se sont succédé tout l'été. L'équipe professionnelle a donc été mobilisée pleinement, même si l'établissement n'a pas pu accueillir de vacanciers à la hauteur de sa capacité maximale, compte tenu des protocoles sanitaires en place.

Par la suite, les consignes de l'Education nationale n'ont pas permis d'organiser des classes de découverte pour les scolaires à l'automne 2020, ni au printemps 2021. Or, les scolaires représentent la plus grande partie du public accueilli à Maison Marine. La période de novembre à mars étant habituellement creuse, et du fait des incertitudes sur une date de reprise d'activité, l'Association a donc pris la décision de fermer le Centre et de licencier les salariés.

Une réouverture du site en fonctionnement saisonnier se fera pour l'été 2021. L'ouverture de manière permanente est envisagée pour mars 2022, avec le recrutement d'un nouveau directeur.

En effet, l'ancien directeur, Christophe Vanesse, était proche de

la retraite et souhaitait passer le relais. Malheureusement, il est décédé brutalement, en mars 2021. Il avait effectué la plus grande partie de sa carrière professionnelle au sein d'Epal, travaillant dans plusieurs centres d'accueil. Mais son nom est surtout associé à Maison Marine, site dont il a assumé la direction depuis son ouverture. Très attaché au projet du site, il s'y est investi tout au long de ces années, avec un sens de l'accueil unanimement souligné. Il est décédé au lendemain d'une réunion où était travaillé le projet de ré-ouverture du site.

Le planning de Maison Marine est complet pour l'année 2022, par les reports des scolaires et des groupes qui s'étaient inscrits en 2020 et en 2021. Nous constatons que de nombreuses demandes d'adultes et de maisons de retraite viennent télescoper celles des groupes scolaires.

Une rencontre avec les administrateurs de l'Association "Rue des Epinettes", propriétaire du site, sera organisée à l'automne afin d'échanger avec eux sur une possible évolution du projet de Maison Marine. Il est à noter que nous avons bénéficié d'une réduction de loyer à compter d'avril 2020, puis d'une exonération totale pendant la période de fermeture de l'établissement.

Retentissement sur la situation économique et la vie associative

Sur toute cette année 2020, l'enjeu numéro un, c'était de sécuriser l'Association, tant au niveau financier que sur le plan des ressources humaines.

Compte tenu des incidences de la crise sanitaire sur les activités, et en particulier des programmations revues à la baisse, il s'agissait de mesurer l'impact économique sur les équilibres financiers et donc sur l'avenir de l'Association. Nous avons eu à cœur d'identifier et de mobiliser tous les leviers permettant de limiter les conséquences économiques. Malgré cela, l'Association n'a pas pu épargner totalement les ressources humaines. Le Budget Prévisionnel de l'année 2020 a été réactualisé à plusieurs reprises, en fonction des décisions prises et des informations dont nous disposons sur les mesures d'aides et de compensation.

Les membres du Bureau, et plus particulièrement le Trésorier, ont fait le point très régulièrement sur la situation financière ; de nouveaux outils ont été élaborés afin d'anticiper et d'éclairer les perspectives pour l'année 2020, mais également pour l'année 2021. Et nous restons particulièrement vigilants sur l'état de la trésorerie.

À compter de mars 2020, début de la crise sanitaire, des échanges permanents ont eu lieu entre la Présidente et le Directeur de l'Association pour appréhender les évolutions dans les différents domaines et anticiper les mesures à prendre ; les membres du Bureau ont été associés et sont venus en soutien et en appui à la réflexion.

Au fur et à mesure des décisions prises au niveau national, les administrateurs ont été informés de l'évolution de la situation et



de l'impact sur les activités de l'Association, afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées.

Du fait des règles sanitaires, il a fallu adapter l'organisation de toutes les instances associatives (Conseil d'Administration, Bureau, Commission Financière) : trouver de nouveaux lieux pour les réunions ; tenir ces réunions sur des horaires atypiques, du fait du couvre-feu ; utiliser les moyens numériques pour participer à distance, ce qui ne facilite pas toujours les échanges, mais a permis de préserver la vie démocratique de notre Association.

Nous avons aussi initié de nouvelles formes de rencontres, avec des points réguliers sur l'avancée des décisions prises. Par contre, au vu du contexte sanitaire, les commissions thématiques ont interrompu leurs travaux. Et l'élection de l'administrateur salarié a été reportée d'un an.

Pour terminer, nous souhaitons rendre hommage à Jean-Paul Jaffrès, administrateur historique de l'Association, qui est décédé en avril 2021. Très attaché à l'Economie Sociale et Solidaire, militant associatif, il a fait partie des fondateurs d'Epal, en mars 1982. Il en a été membre du Bureau sans discontinuer jusqu'en février 2021, occupant, entre autres, les postes de Trésorier, puis de Président, de 1998 à 2006.

Pendant près de quarante ans, il a connu et accompagné tous les moments de la vie d'Epal, les nouveaux projets comme les situations de crise, ou encore les turbulences dans l'environnement.

Tous les administrateurs qui l'ont côtoyé soulignent son engagement sans faille, ses valeurs humanistes, ses conseils avisés. Attaché à la démocratie participative, il avait un réel plaisir à débattre au sein des instances. Particulièrement pointu et vigilant, il demandait des précisions, questionnait sans relâche, suscitait la réflexion.

Il était soucieux de l'indépendance d'Epal, en particulier sur le plan financier ; désireux de développer des partenariats, de donner une dimension européenne à l'Association, il regardait toujours vers l'avenir.

Voici ce qu'il déclarait en 2002, pour les 20 ans d'Epal : "Nous tous, adhérents, bénévoles, volontaires, salariés, administrateurs, nous participons à une aventure humaine passionnante qu'est le projet associatif Epal ; jamais nous n'en serons les propriétaires ! Nous en sommes les dépositaires et nous ne sommes que les acteurs d'une période de son histoire."

Jean-Paul Jaffrès a été un grand acteur de l'histoire d'Epal ; il a joué un rôle important dans son développement et l'Association lui doit beaucoup !

Des actions reconnues et pérennisées

Des projets ont quand même connu une évolution positive durant cette période singulière.

C'est le cas du projet de **Pôle Ressources Handicap**, élaboré avec trois partenaires : Planète Loisirs, les Cémea et Familles Rurales. Ce projet a été validé par la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère, qui en est un des partenaires financeurs. Ce Pôle Ressources aide et soutient les familles qui ont un enfant ou un adolescent en situation de handicap et qui cherchent un mode d'accueil de la petite enfance, une structure de loisirs ou un service de parentalité. Le Pôle sensibilise et accompagne les structures, les professionnels et les bénévoles qui y travaillent, dans l'accueil de ces enfants et de ces adolescents. Enfin, il développe les liens et la mise en réseau des acteurs locaux et des partenaires (médico-social, milieu associatif, Education Nationale,...)

Un autre projet qui a vu une issue favorable, c'est celui des **Sémaphores**, ces espaces d'accueil et d'animation pour adultes en situation de handicap, implantés à Brest et à Quimper.

Depuis leur création, la question du financement des Sémaphores est posée. Ce sujet était devenu un enjeu majeur dans le contexte sanitaire, puisque la solidarité des secteurs de l'Association ne pouvait plus venir compenser le déficit structurel de cette activité.

En juin 2020, nous avons interpellé sur ce point l'ensemble de nos partenaires : le Conseil départemental, les municipalités de Brest et Quimper, l'Adapei du Finistère et l'association Alternance. Puis des professionnels d'Epal ont rencontré successivement les différentes collectivités pour négocier des financements complémentaires qui permettent d'assurer l'équilibre financier des Sémaphores.

En avril 2021 s'est tenue une réunion regroupant l'ensemble des parties concernées, où ont été présentées les conclusions du travail mené et l'évolution du projet.

Tout d'abord, le Conseil départemental s'engage à inscrire les Sémaphores dans les actions du 5^e schéma départemental en faveur des personnes en situation de handicap 2019-2024, dont l'un des enjeux est de soutenir la citoyenneté. Le projet des Sémaphores s'inscrit tout fait dans l'un des objectifs retenus qui vise à "encourager les actions favorisant l'inclusion sociale".

Dans ce cadre, ce qui nous est proposé, c'est une convention-socle pluriannuelle portée par le Département, avec des plans d'actions adaptés par territoire (Brest et Quimper). Des perspectives de développement du projet sur le pays de Morlaix et de Landivisiau sont déjà évoquées. Une négociation sur les locaux viendra dans un second temps ; le sujet a été abordé avec les financeurs.

Nous nous félicitons de cette issue heureuse ; il s'agit là d'une réelle reconnaissance pour ce projet que porte l'Association depuis plus de quinze ans, puisque tous les acteurs montrent une réelle volonté d'asseoir les Sémaphores sur les territoires et de leur assurer un avenir pérenne.

L'Adapei du Finistère a toujours été très en soutien de l'Association dans toutes les démarches concernant les Sémaphores. À cette occasion, nous avons une pensée particulière pour Huguette Dolou, bénévole de la section brestoise de l'Adapei, qui est décédée en avril 2020 ; pendant de nombreuses années, elle a été aux côtés d'Epal et a fait preuve d'un engagement sans faille dans le projet du Sémaphore de Brest Métropole.



Un indispensable travail de collaboration

Comme on le voit, dans la construction de nouveaux projets, comme pour la pérennisation de certaines activités, il est primordial de travailler, de réfléchir et d'agir avec d'autres. L'une de nos forces durant cette période tumultueuse, c'est certainement de nous appuyer sur des partenariats solides et clairs et d'appartenir à des réseaux reconnus par les instances nationales.

C'est ainsi que, tout au long de l'année 2020, nous avons contacté à plusieurs reprises nos partenaires de proximité, et en particulier **l'association Alternance**, pour connaître les points de vue, les souhaits et les besoins des adhérents du Tourisme Adapté, de leurs familles et des établissements.

Au printemps 2021, toujours par le biais d'Alternance, Epal a souhaité avoir le ressenti des associations gestionnaires sur le contexte et recueillir leur avis sur les perspectives concernant l'été.

Dans les mois qui viennent, une Commission conjointe Alternance et Epal sera mise en place ; dans un premier temps, elle élaborera un questionnaire à l'attention des adhérents, pour connaître leurs attentes sur le contenu des séjours. Au-delà, nous souhaitons lancer une réflexion plus globale sur l'évolution de la perception des vacances et des loisirs des personnes en situation de handicap.

Deux regroupements ont joué un rôle majeur auprès des instances et ministères qui régissent et contrôlent les activités de notre Association : d'une part, **le CNLTA** (Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés), dont nous sommes membres depuis la création et qui rassemble des organisateurs de vacances adaptées, des représentants d'usagers et des hébergeurs ; et d'autre part, **l'UNAT** (Union des Associations de Tourisme) Bretagne, dont nous sommes membres du Bureau, et qui représente des secteurs de l'hébergement et de l'accueil.

Dès le début de la crise sanitaire, le CNLTA et l'UNAT ont relayé les informations du gouvernement concernant les mesures et les aides.

Par le biais du CNLTA et de l'UNAT, nous avons participé à des groupes de travail, nous avons été associés aux réflexions, nous avons pu faire remonter les questionnements du terrain et des propositions vers les instances nationales pour solliciter un cadre de référence clair. Cette prise en compte a permis des assouplissements dans les protocoles sanitaires et des échanges sur les modalités de réouverture des équipements accueillant du public.



Pour conclure

L'année 2020 a été bien particulière pour tous. Si nous avons gardé le cap en cette période houleuse, marquée par des craintes et des incertitudes, c'est grâce à l'engagement et à la mobilisation de tous les acteurs dans la recherche permanente de solutions et le suivi des décisions.

2021, année charnière et de transition, reste une année sensible. Nous espérons que les perspectives pour cet été, en particulier la réussite des vacances, nous permettront de retrouver un équilibre viable et d'envisager plus sereinement l'avenir.

En 2022, Epal fêtera ses 40 ans. Fidèles à nos valeurs, à notre projet, nous voulons continuer à construire les réponses à apporter aux besoins de nos adhérents, pour une société solidaire et inclusive.

L'ASSO S'ASSOCIE

Alternance

L'association finistérienne regroupe l'ADAPEI et les associations accueillant le public en situation de handicap autour de plusieurs préoccupations : permettre le départ en vacances des adultes et enfants dans un cadre sécurisé et propice aux vacances épanouissantes, développer les possibilités de loisirs (adultes-enfants) en inclusion. Alternance met en place de nombreux groupes de travail dont les conclusions aident à améliorer le contenu des actions adaptées menées par Epal, qui est associée de manière permanente à ces travaux. Epal est **invitée** au Conseil d'Administration.

Brest Terres Océanes

Cet organisme a mis en place une commission dont le but est de créer un outil collaboratif qui rassemble l'offre touristique accessible aux 4 familles de handicap sur le périmètre du Pays de Brest.

Représentante : Denise LE LAY

Le Bureau Information Jeunesse de Brest

Epal est membre du BIJ depuis sa création. Une fidélité en rapport avec l'importance de l'action du BIJ en direction des jeunes. L'information est un axe de travail important pour toute association qui désire rendre les jeunes plus autonomes en leur apportant de quoi se situer et réaliser les meilleurs choix pour leur avenir.

Représentant : Franck Martin
www.bij-brest.org/spip

Le CDCA

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement impose la création, dans tous les départements, d'un Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA). Présidé par le Président du Conseil Départemental, ce Conseil est composé de représentants des personnes âgées et des personnes handicapées, de leurs familles et de leurs proches aidants, ainsi que des intervenants bénévoles qui contribuent au maintien de leur lien social.

Notre Association a été sollicitée par le Conseil Départemental du Finistère pour désigner un représentant au sein de ce Conseil.

Représentants : Franck Martin, Anne-Hélène Saillour (suppléante)

Club développement durable

Epal a rejoint le club développement durable en Finistère pour y partager avec des responsables, d'entreprises et du secteur associatif, ses réflexions sur le développement durable : la cohérence des pratiques du point de vue économique, social, sociétal et environnemental. Un vaste chantier que nous abordons pour rendre concrète cette problématique au sein de nos actions.

Représentant : Franck Martin
www.developpement-durable-finistere.com

Le CNEA

Le Conseil national des employeurs d'avenir est notre syndicat employeur. Depuis trois ans, le syndicat met en œuvre une orientation forte : régionaliser son mode de représentation et de fonctionnement. Epal s'engage, avec les autres acteurs de l'animation, dans cette nouvelle organisation devant à terme permettre une meilleure représentation de notre secteur d'activité dans les instances décisionnelles de la formation et de l'emploi en Bretagne.

Représentants : Franck Martin, Aurélie Lemoine
cnea-syn.org

Le CNLTA

Regroupement le plus important de France dans le cadre des Vacances adaptées organisées, associant Organisateur, Représentants des usagers et Hébergements, le Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés est un espace important pour l'échange, le partage d'expérience, la mise en place de règles et références communes.

Représentant : Franck Martin
www.cnlta.asso.fr

Collectif T'Cap

T'Cap regroupe de nombreux organismes des Pays de la Loire désireux de dynamiser les loisirs et les sorties pour tous. Organisateur d'un salon duquel Epal est partie prenante.

Représentante : Catherine Duz
tcap-loisirs.info/

Commission Accessibilité de la ville de Brest

Mise en place à l'initiative de la Ville, cette commission regroupe les acteurs principaux du handicap. Notre présence et nos actions via le Sémaphore nous font participer à cette instance animée par l'élue déléguée par le Maire de Brest.

Représentante : Denise Le Lay

Le Conseil de Quartier "centre-ville" de la ville de Quimper

Dans le cadre de sa politique de développement de la démocratie de proximité, la ville de Quimper s'engage dans la mise en place de dispositifs qui privilégient :

- l'exercice de la citoyenneté,
- le partage de l'information,
- la reconnaissance et le respect du citoyen,
- la diversité,
- le partenariat entre les différents acteurs de la ville.

Le conseil de quartier est un élément clé de ces dispositifs. C'est une instance de débat et d'enrichissement de la vie publique locale qui émet des questions, des propositions, des avis sur les projets concernant la vie des habitants. Cette démarche est menée en étroite collaboration avec les adjoints de quartier et l'adjoint chargé de la démocratie de proximité, de la coordination des mairies de quartier, de la vie associative et du secteur socioculturel.

Représentante : Aurélie Morvan



Comité départemental des vacances

Regroupement finistérien dans le but de pérenniser et de promouvoir les vacances enfants et ados, et de permettre aux jeunes défavorisés financièrement de participer aux colos.

Représentant : Michel Le Goff

Le CREAM

Un organisme régional de réflexion et de recherche sur le handicap.

Représentant : Michaël Saunier

www.cream-bretagne.org

Prader Willi France

L'association Prader Willi France nous a sollicités pour l'organisation de séjours de vacances à l'intention de leurs ressortissants sur le territoire national. Leur syndrome oblige à une organisation adaptée afin de prendre en compte leurs difficultés très spécifiques.

Représentant : Michaël Saunier

www.prader-willi.fr/

Rhuys emploi

Rhuys emploi est une association d'insertion par l'activité économique des demandeurs d'emploi en difficultés sociales et professionnelles. Maison Marine Marie Le Franc y adhère pour associer au plus près la demande et l'offre que peut représenter le Centre.

Représentant : Christophe Vanesse

SCIC Ti menez Are

La coopérative d'intérêt collectif associe le personnel, les collectivités du territoire, des associations ou sociétés intéressées, dont Epal, et des individuels. Mise en place pour assurer l'animation et la gestion du centre Ti menez Are à Brasparts, la SCIC a pris le relais depuis janvier 2017.

Représentant au Conseil d'administration : Jean-Paul Jaffrès

www.timenezare.bzh

Les Sémaphores

Le conseil d'administration de l'Association souhaite que deux administrateurs soient membres du Comité de pilotage de chaque Sémaphore pour rendre présents ses projets au sein de l'instance de gouvernance associative.

Représentants :

Brest Métropole

Pascale Kermarrec-Troadec, Michel Le Goff

Lesneven Côte des légendes

Renée Gall, Michel Le Goff

Dinard Côte d'Emeraude

Hélène Gac, Denise Le Lay, Franck Martin

Quimper Cornouaille

Jean-François Simon, Hélène Gac

www.epal.asso.fr/animation-quotidienne-adaptee.php

SRE 29

Sécurité routière en entreprise est une association qui regroupe plus de 40 entreprises du Finistère autour de la thématique de la sécurité routière. Epal souhaite en effet prendre en compte ce risque qui représente en France l'une des causes importantes d'accident au travail.

Représentant : Franck Martin

www.clubsre29.com

L'Ubapar

Epal est adhérente à l'Ubapar, Union bretonne d'animation en pays ruraux, union aux valeurs fortes et originales. En partenariat, retenons la formation professionnelle à l'environnement (sacs à dos découverte), les colos en breton et le BAFA.

Représentantes : Hélène Gac, Orélie Rosec

www.ubapar.org/spip.php

L'UFCV

L'UFCV est notre Union historique, à laquelle l'Association est toujours restée fidèle. Quelques pistes de travail partenariales : le service civique, les colos au sein du catalogue Région ouest, les réflexions partagées avec le responsable national Vacances adaptées...

Représentant : Michel Berthou

www.ufcv.fr/Marégion/Bretagne/Domainesdaction.aspx

L'UNAT Bretagne

L'Union des associations de tourisme en Bretagne est un groupement très dynamique et bien représentatif du secteur de l'accueil (pour Maison Marine) et de l'organisation (pour nos colos et vacances adaptées).

Epal participe aussi à **Envies d'Ouest**, groupement des acteurs du tourisme social et solidaire issus de l'UNAT Bretagne, partageant une vision du monde et un projet vecteur de progrès social au service d'une société plus durable.

Représentant : Franck Martin

www.unat-bretagne.asso.fr

REPÈRES

CARRÉMENT À L'OUEST!



L'Association
est présente sur

49
sites

en Bretagne et
Pays de la Loire

Pour mener l'ensemble de ses activités, Epal, association créée en 1982 à Brest où elle a son siège, a toujours souhaité renforcer le lien de proximité avec ses différents publics. Être présente auprès des établissements spécialisés comme au sein de bassins de recrutement importants des encadrants de nos activités de vacances et participer à la vie de ses territoires d'implantation au sein de divers modes de partenariat lui a permis d'initier, de mener ou d'accompagner de nombreux projets. Et ceci en ambitionnant une présence dans l'ensemble de la zone Ouest de la France.

Le Finistère, bastion historique

Historiquement implantée à Brest, où se trouve le siège, avec la direction, l'organisation générale et l'organisation des secteurs vacances et loisirs, ainsi que les réunions de la vie associative, Epal a petit à petit accompagné nombre de communes du département dans le cadre de leur politique enfance et jeunesse.

L'implantation du siège à Brest a sans nul doute fortement marqué un ancrage dans le nord Finistère.

Les Sémaphores de Brest-Métropole, de Lesneven-Côte des Légendes et de Quimper-Cornouaille complètent le maillage du territoire finistérien.

L'Ille-et-Vilaine, Haute-Bretagne

Le bureau de Rennes et le Sémaphore de Dinard-Côte d'Emeraude concrétisent la présence de l'Association sur le

territoire. Tousencolo, l'appellation aujourd'hui entrée dans les mœurs sous laquelle Epal organise ses colos, envisage de renforcer son implantation dans les prochaines années dans le département.

La nouvelle configuration de la gare de Rennes pourrait accroître la visibilité des bureaux et des actions auprès des Brétiliens.

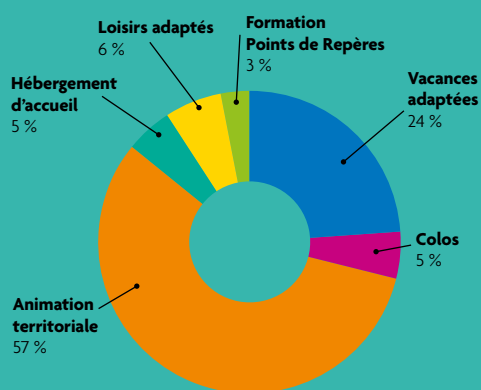
Les Pays de la Loire

Ouvert en 2014, le bureau de Nantes est aujourd'hui implanté à Orvault, au Forum Titi Floris. Ces quelques années de présence ont permis de se rapprocher des acteurs du secteur adapté des Pays de la Loire et du potentiel que représente le secteur formation nantais pour le recrutement des équipes estivales.

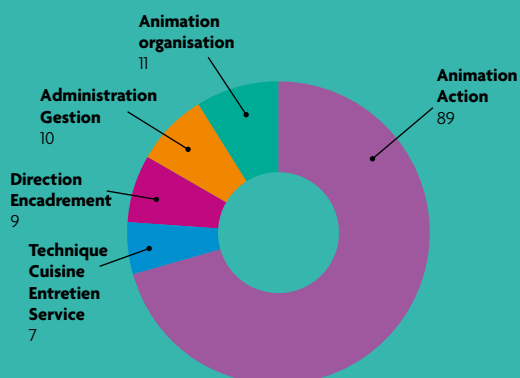
EN CHIFFRES

PART DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

sur la base du Chiffre d'Affaires 2020



SALARIÉS PERMANENTS EN 2020



L'ENSEMBLE DES USAGERS

7 068 personnes concernées



Agréments

FORMATION PROFESSIONNELLE

Numéro de déclaration d'activité : 53 29 08165 29

AGRÈMENT VACANCES ADAPTÉES ORGANISÉES

Numéro : AGR.035-2018-0002

IMMATRICULATION AU REGISTRE ATOUT FRANCE (Tourisme)

Numéro : IM029100017

AGRÈMENT JEUNESSE ÉDUCATION POPULAIRE

Numéro : 29 JEP07-169

AGREMENT MAISON FAMILIALE

Maison Marine Marie Le Franc

Numéro : 56 MF 07 05

INSPECTION ACADÉMIQUE

Maison Marine Marie Le Franc : 56/94

AGRÈMENT QUALITÉ UFCV

AGRÈMENT ENTREPRISE SOLIDAIRE D'UTILITÉ SOCIALE



LES ACTEURS

Juin 2021

Le Conseil de Direction

Directeur

Franck MARTIN

Responsable Administration Générale et RH

Aurélie LEMOINE

Chargé de Gestion

et Responsable Service Comptabilité

Sylvain DIDOU

Responsable Tourisme Adapté

Laurent CANNIC

Responsable Animation Quotidienne Adaptée

Denise LE LAY

Responsables Enfance Jeunesse Famille

Gaël MORVAN - Orélie ROSEC

Responsables Formation "Points de Repères"; Séjours Spécifiques

Michaël SAUNIER

Responsable Communication

Jean-Paul RÉGUER

Administration Finances - Personnel Entretien et Matériel

Responsables

Aurélie LEMOINE - Sylvain DIDOU

Ressources Humaines

Mathieu BOUCHER (Siège)

Odile CADALEN (Siège)

Gwénaëlle PAUGAM (Siège)

Comptabilité

Béatrice NÉDÉLEC (Coordination)

Sandrine LE GUEN (Siège)

Marie-Françoise LE RU (Siège)

Accueil Inscription Administration

Patrick FLOC'H (Coordination)

Morgane LE BAUT (Siège)

Stéphanie GAUTHIER (Siège - Saison)

Entretien et Matériel

Michel IRAND

Jean-Paul PERHIRIN (Saison)

David DARGENT (Saison)



Tourisme Adapté

Responsable

Laurent CANNIC

Animateurs

Pierrick FOUQUES (Coordinateur Bureau de Rennes)

Elodie JAOUEN (Coordinatrice Recrutement Siège)

Catherine DUZ (Nantes)

Mélanie TOUCHET (Rennes)

Logistique des Transports

Patricia LE BAUT (Coordinatrice Siège)

Pierrick FOUQUES (Rennes)

Morgane LE BAUT (Siège)

Clémentine LEDREUX (Rennes)

Anne-Valérie QUENET (Siège)



Formation “Points de Repères”

Responsable

Michaël SAUNIER

Animateur formateur

Charles DESCORMIERS

Séjours Spécifiques

Responsable

Michaël SAUNIER

Séjours Déficients Moteurs et Mentaux

Responsable

Denise LE LAY

Animation Quotidienne Adaptée

Responsable

Denise LE LAY

Animateurs

Stanislas ALAN (Sémaphore Lesneven - Côte des Légendes)

Marine MAZET - LEMERCIER (Sémaphore Côte d'Emeraude)

Aurélien MORVAN (Sémaphore Quimper-Cornouaille)

Accueil et information

Nadine PLACIDE (Sémaphore Brest Métropole)

Enfance Jeunesse Famille

Responsables

Gaël MORVAN - Orélie ROSEC

Coordinateur CVL “Tousencolo”

Eric SEGALIN

Référente “Inclusion”

Julie CRENN

Bourg-Blanc / Coat-Méal

Laureen RIGAUDIÈRE (Animatrice Responsable)

Aline BOZEC (Animatrice)

Gaëlle KERSAHO (Animatrice)

Sandrine MAHÉ (Animatrice)

Stéphanie SOUBIGOU (Animatrice)

Uriell UGUEN (Animatrice)

Aurélien PETTON (Agent d'entretien)

Clohars-Fouesnant

Bruno FLOCH (Animateur Responsable)

Cindy LEVENEZ (Animatrice)

Gouesnac'h

Daniël GUYON (Coordinateur)

Laurie COADIC (Animatrice) - Sofija LONCAR*

Charlène DOEUFF (Animatrice)

Lionel LE MAO (Animateur)

Julie Marie PRUCHE (Animatrice)

Henvic

Dylan ABALAIN (Animateur)

Lanhourneau / Plounevez-Lochrist / Tréfléz

Christophe FRASLIN (Animateur Responsable)

Lanhourneau

Tristan BRETON (Animateur)

Virginie LE GALL (Animatrice)

Le Drenec

Marina BRETON (Animatrice Responsable)

Amandine GOUZIEN (Animatrice)

Mathilde KERVENGANT (Animatrice)

Manon OMNÈS (Animatrice)

Mespaul

Anne-Laure KERMAREC (Animatrice Responsable)

Guillaume FOLGALVEZ (Animateur)

Aurélien QUEMENEUR (Agent polyvalent)

Sarah VELLY (Agent d'entretien)

Pleyben-Châteaulin-Porzay (CC)

Fanny BOURDIER (Animatrice Responsable)

Florence GAUMERAIS (Animatrice Responsable)

Ploudaniel

Laura MORIZUR (Animatrice Responsable)

Véronique LACOSTE (Animatrice Responsable Adjointe)

Axel BOURHIS (Animateur)

Marie DANIEL (Animatrice)

Florence GUÉZÉNOC (Animatrice) - Mélanie PENNORS*

Mathilde KERVENGANT (Animatrice)

Ophélie LE BORGNE (Animatrice)

Marie LE MOIGNE (Animatrice)

Johanna MASSON (Animatrice) - Léa GUIBERT*

Sylvie PENGAM (Animatrice)

Plouédern / Trémaouézan

Gwénaëlle KERANDEL (Animatrice Responsable)

Caroline CASTEL (Animatrice)

Nathalie COLLOREC (Animatrice)

Léa GUIBERT (Animatrice)

Marie LE MOIGNE (Animatrice)

Gaëlle LANNOU (Agent d'entretien)



LES ACTEURS



Plouéan

Dylan ABALAIN (Animateur) - Clara GERY*
Loeiza CAIGNARD (Animatrice)
Christelle NÉA (Animatrice)
Laëtitia DIROU (Agent d'entretien)

Plouescat

Julie CRENN (Animatrice Responsable)
Catherine MAREC (Animatrice Responsable)
Marine LE ROUX (Animatrice)
Chloé MICHEL (Animatrice)
Patrick DANTEC (Agent Restauration)

Saint-Divy / La Forest Landerneau

Brendan ANDRÉ (Animateur)
Yann AUTRET (Animateur)
Marie BILLANT (Animatrice) - Adeline RAOUL*
Nelly BOUCHER (Animatrice)
Nancy DA COSTA (Animatrice)
Estelle JACOPIN (Animatrice)
Monique CREACHCADEC (Agent d'entretien)

Saint-Thégonnec

Caroline NÉDELLEC (Coordinatrice)
Laëtitia JACQ (Animatrice Responsable)
Gwénaëlle FICHO (Animatrice Responsable)
Anne ABALAIN (Animatrice)
Dylan ABALAIN (Animateur)
Elisabeth ABGRALL (Animatrice)
Tristan BRETON (Animateur)
Sylvie FLATRÉS (Animatrice)
Jean-Marie GOSSARD (Animateur)
Enora GOURVIL (Animatrice)
Sandrine HUMBERT (Animatrice)
Pascal LAURENT (Animateur) - Adrien LE JEUNE*
Franck LESAGE (Animateur)
Nicolas MARTIN (Animateur)
Martine RECEVEUR (Animatrice)
Michel TALANDIER (Animateur)
Evelyne BADOZ (Agent d'entretien)

Sibiril

Audrey PAOLI (Animatrice Responsable)
David GUILHEN (Animateur Responsable)

Monts d'Arrée Communauté

Céline COULOIGNER (Animatrice Responsable)
Gurvan GUÉDEZ (Animateur Responsable)
Paola LE DÉLAIZIR (Animatrice Responsable)
Océane DEVOS (Animatrice)
Quentin HUE (Animateur)
Charlotte LENNON (Animatrice)
Nicolas LOZACH (Animateur)
Gaëlle PICHON (Animatrice)
Sullyvan QUÉAU (Animateur)
Florence RICHARD (Animatrice)
Marion RIVOAL (Animatrice)
Sébastien SCOUARNEC (Animateur)
Liliane POUPON (Agent d'entretien)
Josselin TOUX (Animateur)

Maison Marine Marie Le Franc

Coordinatrice Technique

Isabelle ARLAIS

Cuisiniers

David JOLY

Entretien et service

Marie Line RINALDI
Lucie ROUSSEAU

(* en situation de remplacement)

Nous remercions les nombreux stagiaires et services civiques qui interviennent au fil de l'année et enrichissent le secteur professionnel de leurs compétences. Nous ne pouvons les nommer ici en totalité.

ENACT IONIS



Le vendredi 13 mars 2020, le gouvernement a annoncé la fermeture des écoles à compter du lundi 16 mars et le confinement national de la population dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire provoqué par le Covid-19.

En conséquence de ces consignes gouvernementales, nos structures accueillant du public ont fermé ou ont vu leurs activités fortement réduites : établissement Maison Marine, ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement), accueils petite enfance (Multi-Accueil et Relais Parents Assistantes Maternelles), sites d'animation quotidienne adaptée, antennes de Rennes et Nantes.

Le déconfinement national a été acté le 11 mai, avec des déplacements réduits à un périmètre de 100 km, et il y a eu un allègement des mesures sanitaires à partir du 2 juin. Le secteur du tourisme n'a pu reprendre une activité que courant juin 2020.

Suite à une seconde vague du Covid-19, le gouvernement a décidé de reconfiner la population à partir du vendredi 30 octobre 2020 et jusqu'au 30 novembre 2020. Le télétravail reste la modalité de travail prioritaire. Les écoles restent ouvertes et plusieurs types de dérogations sont disponibles pour justifier les déplacements. Le confinement a pris fin le 15 décembre 2020, avec néanmoins l'instauration d'un couvre-feu de 20 heures à 6 heures. Ce couvre-feu a été ramené de 18 heures à 6 heures depuis le 16 janvier 2021 sur notre territoire.

LES VACANCES ADAP ADULTES



Pendant quelques semaines, suite au confinement, l'équipe a poursuivi à effectif complet le travail sur la saison initiale. Les collègues ont été mobilisés au mois de mars 2020 à hauteur de 50 % sur l'organisation des séjours et 100 % pour les convoys.

Puis les conditions sanitaires et la prise en compte de la vulnérabilité des adhérents ont contraint à annuler la programmation. Des hypothèses ont été travaillées pour pouvoir faire face aux différents cas de figure.

L'équipe d'organisation des séjours a donc été mobilisée à 80 % sur ce volet en avril et 100 % au mois de mai.

La programmation de séjour a été revue de façon à permettre au plus grand nombre de vacanciers de partir en vacances, à moins de 100 km à vol d'oiseau de leur lieu de résidence, et dans des conditions sanitaires favorables (avec des hébergements permettant la distanciation physique dans les chambres de deux personnes maximum, du matériel : masques, gants, gel hydro-alcoolique, visières) avec des équipes d'animateurs formés et connus de l'Association.

Cette nouvelle programmation induit une baisse du nombre de séjours, et donc de journées vacances de 25 000 initialement prévues à 10 000. Elle a été transmise aux adhérents le vendredi 29 mai 2020.

Le convoyage et la logistique d'acheminement des vacanciers vers leur lieu de séjour est donc moins importante. À ce titre les

collègues travaillant sur les convoys et le recrutement des convoyeurs ont été mobilisés dans une moindre mesure.

La reprise s'accompagne de la préparation de ce nouvel été 2020, mais également de l'annulation de 90 hébergements réservés que l'équipe a dû contacter pour organiser un report sur l'année 2021. La saison 2021 est préparée simultanément car le secteur doit être en capacité de refaire des propositions aux vacanciers dans les 3 mois suivants l'annulation (décret du 24 mars 2020).

Tous les professionnels concernés par le recrutement et le suivi des équipes ont repris à hauteur de 50% de leur temps de travail. Les organisateurs de séjours voient leur temps de travail complété à 100% pour annuler les hébergements, préparer la programmation 2021 et les temps de formation.

Concernant le service convoyage, la coordinatrice a été à temps plein dès le début, puis l'évolution de son temps de travail s'est faite suivant l'afflux et les dates des inscriptions. Une partie du travail afférent aux convoys a été affecté à l'animatrice convoyage logistique de Brest et Rennes, en particulier les tâches habituellement effectuées par une professionnelle du secteur administratif qui, au vu de la situation, reste très mobilisée par les inscriptions.

Les moyens humains ont été maintenus à 100 % durant les mois de juillet et août, complétés par la pose de congés.

Les antennes de Rennes et Nantes sont restées fermées au public sauf sur rendez-vous.

Les séjours pour Déficiants Moteurs et Mentaux ont été annulés et reprogrammés à la période fin-août/septembre/octobre 2020. Cela a beaucoup mobilisé la salariée, seule en création de ces séjours.

Un travail a été mené au niveau du réseau du Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés pour l'élaboration d'une charte Covid-19 précisant les conditions sanitaires garanties par les Organismes de Vacances Adaptées pour la tenue des séjours, en lien avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale.

La saison Été s'est très bien passée, aucun cas de Covid-19 n'a été détecté. Les visites de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale sur les séjours ont conclu à des rapports favorables saluant le respect des protocoles sanitaires et la compétence des équipes, sauf sur un séjour Déficiants Moteurs et Mentaux.

Quelques désistements ont amené l'annulation de certains séjours adultes. Le bilan de la saison Tourisme Adapté porte le nombre de journées vacances prévues à 8 414, soit 32% du prévisionnel.

Les salariés du secteur ont travaillé à 100 % (hormis ceux en charge du convoyage) durant tout l'été et jusqu'au 15 septembre. À partir de cette date, leur activité a été réduite à 50 %, du fait qu'il n'y a pas de saison Hiver, et donc pas de recrutement ni de suivi d'équipe. Il restait à préparer le catalogue de la saison Été 2021 et vérifier certaines réservations.

ÉTÉES



Les salariés sont passés en activité partielle totale le 15 octobre 2020 et ce jusqu'au 31 décembre 2020.

Les professionnelles en charge de l'organisation des convoysages ont été en inactivité totale jusqu'à mi-septembre. Deux salariées (sur les trois) sont revenues partiellement en activité en octobre pour préparer les différents scénarios de convoysages permettant de limiter le brassage de vacanciers en 2021 et que ces modalités soient intégrées au coût des séjours du catalogue 2021. Elles sont de nouveau en activité partielle totale en novembre 2020.

Le catalogue Été a été envoyé aux alentours de Noël aux adhérents.

Tous les collègues ont repris leur activité au 2 janvier 2021.



Prader Willi : annulation de l'ensemble de la programmation, le public vient de l'ensemble du territoire national et est particulièrement vulnérable. Pour 2021, l'association Prader Willi France a été sensibilisée pour inscrire des vacanciers les moins vulnérables.

Une convention de séjours spécifiques a été signée entre Epal et un établissement de la Mutualité Française vis-à-vis des publics déficients moteurs et mentaux. Deux séjours déclarés à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ont pu être organisés durant la période de Noël 2020. Ces séjours se sont bien déroulés et avec l'application du protocole sanitaire en vigueur durant l'été 2020.

L'ensemble des salariés du secteur a effectivement repris son activité à 100 % au 2 janvier 2021.

Les séjours Bienvenue Chez Nous ont été annulés progressivement par les adhérents compte tenu du nouveau confinement.

Des vacances quand même

La situation exceptionnelle que nous avons vécue en été 2020, et qui perdure, avait un impact lourd sur les personnes en situation de handicap. Les familles, aidants, personnels éducatifs et soignants... avaient également besoin de souffler. Après avoir dû annuler sa programmation initiale, l'association Epal s'est mobilisée pour proposer une seconde programmation, certes restreinte, ne répondant pas à toutes les situations, mais permettant à certains de profiter d'un temps de vacances.

L'association Epal tenait à être présente pour ses compétences et la mission pour laquelle elle est agréée, à savoir la mise en place de séjours de Vacances Adaptées Organisées.

Notre objectif a été de permettre, dans un contexte fragile, d'assurer de façon maîtrisée l'accueil en vacances de personnes en situation de handicap pour l'été 2020.

Dans le cadre de séjours collectifs, les risques étaient présents. Les procédures de sécurisation respectant nos projets, nos engagements qualité et la prise en compte des enjeux sanitaires liés au Covid-19, ont permis une réduction maximale de ces risques, en conformité avec les attentes des services de l'État avec 4 axes : Sécurité, Contrôle, Bon sens et Traçabilité.

Un gros travail de l'équipe professionnelle, un investissement important sur le terrain de nos équipes d'animation, des protocoles respectés ont permis à près de 900 adhérents de passer de bonnes vacances.

Cela a été possible par la réactivité des établissements, des familles et des adhérents que nous remercions sincèrement pour leur confiance.

LES LOISIRS ADAPTÉS



L'animation quotidienne adaptée a été impactée de plein fouet par la pandémie. Contrairement à d'autres secteurs, aucun cadre institutionnel ne vient organiser les conditions de réouverture des Sémaphores.

Les salariés, confinés, ont donc dès le mois d'avril assuré une permanence téléphonique pour les adhérents. L'accueil physique des adhérents a repris progressivement à l'issue du 11 mai 2020, avec des groupes restreints dans un premier temps.

La baisse de fréquentation des Sémaphores et l'allègement des mesures sanitaires ont permis d'envisager la réouverture de l'accueil par groupes depuis fin Juin.

Les locaux partagés de Lesneven n'ont pas permis d'accueillir de nouveaux les adhérents avant le 1^{er} Juillet 2020.

L'Association sollicite depuis le déconfinement les collectivités locales (ville de Brest, ville de Quimper et Département) pour apporter un soutien financier complémentaire à l'activité qui présente un compte de résultat déficitaire. La solidarité financière entre les secteurs n'est plus possible compte tenu de l'impact économique du Covid-19 sur la situation économique de l'Association.

Début octobre, les salariés ont de nouveau été placés en activité partielle du fait de la baisse de fréquentation par les usagers.

L'Association a fait le choix de recentrer l'ouverture des Sémaphores sur les périodes phares de la semaine (weekend et activités cuisine, théâtre, chant).

Les Sémaphores ont été fermés à partir du vendredi 30 octobre compte tenu du nouveau confinement. Mise en place d'une veille téléphonique par les salariés. Dès mardi 3 novembre, les salariés s'attèleront à prendre des nouvelles des adhérents par téléphone. Et, pour aller au-delà, ils proposent cette fois-ci la mise en place de colis d'animation, de création, ainsi que des boxes

de Noël et Nouvel An avec un dépôt à domicile ou envoi par la Poste, ou récupération sur rendez-vous, en direction des adhérents qui le demandent. Coût du colis : 4 € et prévision d'un colis par adhérent par semaine.

Groupe d'Entraide Mutuelle de Dinard : en accord avec l'association des adhérents du GEM, les deux salariés maintiennent 100 % de leur temps de travail effectif, avec du télétravail, une veille téléphonique, et des dossiers de subvention à finaliser.

Les Sémaphores ont rouvert dès le 15 décembre 2020 et l'ensemble des salariés est toujours en activité à 100 %.



L'Objectif 17 du Schéma Départemental 29

Les Sémaphores soutiennent la citoyenneté des personnes en situation de handicap et s'inscrivent dans l'INCLUSION, car, comme tout un chacun, les personnes en situation de handicap doivent avoir une place pleine et entière dans la vie de la cité.

Au sein des Sémaphores, l'accès aux loisirs et à la culture sont des outils favorisant l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Ces outils visent également à créer ou recréer du lien social : participation active à des expositions, rencontres, colloques, formation au numérique via la vidéo, utilisation de lieux ressources/locaux supports...

Nos participations actives :

- Commission accessibilité, ville de Brest ;
- Semaine d'informations sur la santé mentale ;
- La CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) ;
- Les conseils de quartier (Brest et Quimper) ;
- Le comité local de santé mentale à Quimper.

Réflexions en cours :

- Commission intercommunale "Accessibilité/Handicap", ville de Quimper ;
- Collectifs locaux Handicap/Inclusion.

Actions complémentaires :

- Adhésion à l'association Kundy (partage de loisirs) ;
- Participation à des rencontres thématiques (Ex. : le logement inclusif et la colocation).

Rencontres avec les collectivités

Suite à nos divers contacts, plusieurs suites sont envisagées :

- poursuite de la convention de partenariat Epal/Ville de Brest pour le premier semestre 2021 ;
- pour les années suivantes, signature d'une convention d'objectifs pluriannuelle avec les villes de Brest et Quimper ;
- ré-écriture du projet des Sémaphores, 1^{er} semestre 2021 ;
- inscription du projet dans le schéma départemental des personnes en situation de handicap.

Nous avons également repris un contact avec la Communauté de communes du Pays de Lesneven pour aborder l'évolution du projet des antennes.

ENFANCE JEUNESSE FAMILLE



Animation locale

Les ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) ont eu une activité minimale pendant le confinement.

En mars, deux sites ont ouvert entre le 20 et le 31 pour l'accueil d'enfants du personnel soignant (Clohars-Fouesnant et Plouescat), ainsi qu'une ligne téléphonique à destination des usagers de l'EVS (Espace de Vie Sociale) de Loqueffret. Cela a mobilisé quatre professionnels.

Deux salariées du RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles) de Châteaulin ont assuré une permanence téléphonique à hauteur de 4 et 6 heures/semaine.

En avril, dix sites ont ouvert en lien avec les demandes des communes : Bourg-Blanc, Brennilis, Landéda, Lanhouarneau, Mespaul, Ploudaniel, Plouédern, Plouescat, Saint-Divy et Saint-Thégonnec, toujours en vue d'accueillir les enfants dont les parents figuraient sur les listes de professions prioritaires établies par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale/Préfecture. Cela a mobilisé 44 salariés.

Les permanences téléphoniques du RPAM et de l'EVS de Châteaulin ont continué.

La mobilisation des salariés durant la période de confinement s'est faite sur la base du volontariat. Ce qui a pu générer pour certains professionnels de travailler sur d'autres sites que leur lieu de travail habituel.

Durant cette période, aucun protocole n'a été transmis par les autorités administratives pour cadrer l'ouverture des sites, néanmoins la Direction Départementale de la Cohésion Sociale a fortement encouragé l'Association à organiser l'accueil des enfants du personnel qualifié de prioritaire. L'ouverture des structures s'est donc faite avec un règlement intérieur spécifique, adapté et élaboré par les responsables de secteur à l'attention des familles et des professionnels, et un plan de prévention Covid-19 a été remis aux salariés.

Des masques en tissu, ainsi que du gel hydroalcoolique et des consignes sanitaires (gestes barrières, distances sociales) ont été transmis aux équipes préalablement à la prise de poste.

Depuis le déconfinement, le protocole sanitaire du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse pour les accueils collectifs de mineurs s'applique aux accueils de loisirs et l'Association est en attente d'un éventuel protocole allégé compte tenu du discours du Président le dimanche 14 juin 2020 et donc d'un allègement des mesures sanitaires au sein des écoles.



L'ensemble des ALSH ont repris une activité (partielle pour certains) à partir du 11 mai 2020, en même temps que la réouverture des écoles.

Le protocole sanitaire en vigueur à compter de cette date vient réduire les capacités d'accueil des accueils de loisirs compte tenu de la taille des groupes limitée à dix enfants par salle et des distances sociales à respecter. Selon les sites, les nécessités en termes d'encadrement ne sont plus les mêmes (car moins d'enfants accueillis) et cela peut donc générer de l'inactivité pour certains salariés.

Les animateurs jeunesse n'ont pas pu reprendre à compter du 11 mai 2020 car les communes ont privilégié la mise à disposition de leurs agents d'entretien pour les locaux permettant l'accueil de jeunes enfants. Néanmoins, les animateurs jeunesse ont engagé une réflexion pour élaborer des projets adaptés au contexte et permettant d'apporter des réponses aux besoins des jeunes. Une reprise effective est donc prévue pour le mois de juin 2020.

Les éducateurs sportifs n'ont pas pu reprendre non plus à compter du 11 mai puisque le gouvernement proscrit l'organisation de sports collectifs ou de contact, et pour les autres sports, il est prévu des distances sociales qui ne permettent pas de garantir la surveillance ni la sécurité des





Création d'une maison de la jeunesse et des familles à Plouescat

mineurs durant les activités. Les animateurs sportifs réfléchissent à l'organisation d'un minimum d'activités sportives pour l'été dans des conditions qui garantiraient les mesures sanitaires.

Les professeurs de musique n'ont pas repris à ce jour leur activité du fait de l'impossibilité de tenir les mesures barrières.

Le multi-accueil dispose de son propre protocole conformément à ce qui était indiqué par la PMI (Protection Maternelle et Infantile). Il bénéficie donc de matériel complémentaire type visières, thermomètres, surblouses.

La saison été s'est globalement bien passée sur le secteur, seul le multi accueil s'est vu fermer une semaine en raison d'un cas de Covid-19 d'un enfant. Toute l'équipe s'est faite tester, et l'ensemble des résultats est revenu négatif. Certains professionnels se sont faits tester par ailleurs, mais aucun retour positif n'a été fait.

Les accueils de loisirs assurent l'accueil des publics en application des protocoles sanitaires.

À compter du 30 octobre 2020, tous les temps de face à face des postes suivant disparaissent : les activités jeunesse, les activités sportives hors temps scolaire, l'animation de l'Espace de Vie Sociale et les cours de musique.

Le Relais Parents Assistantes Maternelles maintient un service public minimum de lien avec les parents, mais tous les temps d'animation sont annulés.

L'ensemble des professionnels sera le plus possible en télétravail, en dehors des temps d'accueil et d'animation maintenus avec le public.

L'activité partielle sera donc de nouveau appliquée pour certains professionnels.

Tous en colo Vacances Adaptées

Le coordinateur du service a été mobilisé à hauteur de 50 % de son temps de travail depuis mi-mars jusqu'à fin avril et a été sur une reprise progressive en mai, cela afin d'assurer le recrutement des animateurs, la co-gestion des inscriptions et la rédaction de supports en direction des équipes d'animation.

Par ailleurs, des modifications ont été apportées à la programmation initiale des séjours Tousencolo de façon à limiter la taille des groupes et mettre en place les mesures sanitaires (gestes barrières, distanciation sociale...). Il a fallu reprendre contact avec tous les hébergeurs et prestataires d'activités pour valider la tenue ou pas des séjours.

Le nombre de journées vacances programmé a baissé de 8100 à 3696 journées vacances et l'état des inscriptions est plus faible que les années précédentes à la même période.

Dans le cadre de son partenariat avec la commune de Plouescat, l'association Epal anime un nouveau lieu de vie à destination de tous les habitants plouescatais : Le Lokal !

En effet ce lieu est à destination des jeunes de 12 à 25 ans qui souhaitent y trouver du loisir, mais aussi de l'écoute, de l'attention, de la prévention sur les conduites à risques ou tout simplement pour être informé ou accompagné à monter des projets. Ce lieu vecteur de lien social sera aussi un espace accessible à tous les habitants qui souhaitent être acteurs de leur territoire dans le cadre du nouvel agrément EVS (Espace de Vie Sociale) que l'Association vient d'obtenir pour animer le bassin de vie de Plouescat. De beaux projets sont déjà en réflexion : caravane à crêpes, jardin partagé, vélo-bus, etc.



Le protocole sanitaire a été transmis par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et sera appliqué aux séjours mineurs qui se tiendront.

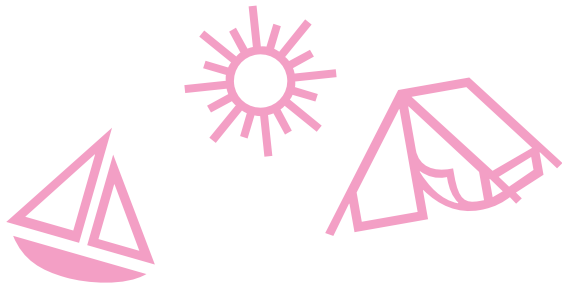
L'animatrice en charge de l'organisation des séjours adaptés pour les mineurs et de l'accompagnement des équipes dans le cadre de l'accueil d'enfants en situation de handicap a complètement arrêté son activité pendant le confinement. Elle a été en revanche mobilisée pour venir en soutien des ALSH pour l'accueil des enfants.

La reprise a été progressive depuis début mai pour reprendre contact avec l'équipe, faire le point sur la saison initialement prévue et les points d'ajustement à apporter en lien avec les informations gouvernementales et les hébergeurs, partenaires prestataires d'activités.

A noter qu'à ce jour l'organisation des séjours mineurs pour les enfants en situation de handicap n'est plus regardée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, mais par l'Agence Régionale de Santé.

Les deux salariés ont été mobilisés à 100% depuis le 1^{er} juin 2020 et jusqu'au mois de septembre 2020.

La saison Été s'est bien passée, aucun cas de Covid-19 n'a été



déecté. Les contraintes sanitaires ont obligé les salariés à adapter la saison, ce qui a conduit à une baisse de 54 % du nombre de journées vacances prévues.

Compte tenu de cette saison réduite, le bilan avec les équipes et le travail administratif qui s'ensuit a été moindre. Cela a justifié la mise en activité partielle des deux salariés d'octobre jusqu'au 31 décembre 2020.

Campez en famille

Quelques éléments 2020, pour une année particulière !!!

Les Campings :

- 1 nouveau camping : Kervella, à Plomodiern, à renouveler.
- Très bonne relation avec les gérants de tous les campings, les partenariats sont très satisfaisants.
- Familles satisfaites, météo favorable qui participe à la réussite des séjours.

L'utilisation des tentes :

- Pour raison sanitaire (Covid-19) cette année, il a été installé sur les campings un protocole : chaque tente avait une semaine à vide après son utilisation. Nettoyage, désinfection, petite réparation.
Effet : familles beaucoup moins nombreuses à pouvoir utiliser le dispositif.
- Taux de remplissage: 100 %.

Le Transport :

- Achat d'un minibus "Campez en Famille" reporté à 2021.
- Location de 2 minibus.
- 1 seule famille dans le minibus par trajet.
Effet : + de navettes à effectuer.

Le Public :

- Familles ravies, "un vrai besoin de vacances" en dehors de la maison pour les familles.
- Les nouvelles tentes achetées plaisent beaucoup.
Renouvellement à continuer.



Pôle Ressources Handicap

Concernant le **Pôle Ressources Handicap**, le dossier Epal est passé en commission le 16 novembre. Sa validation par le Conseil d'Administration de la Caisse d'allocations familiales du Finistère permet le maintien du 40 % ETP sur l'inclusion au sein de l'Association.

Epal a obtenu le financement d'une partie du poste par le Pôle Ressources Handicap en novembre 2020, et la partie du poste Inclusion autofinancée par l'Association a été supprimée pour motif économique.

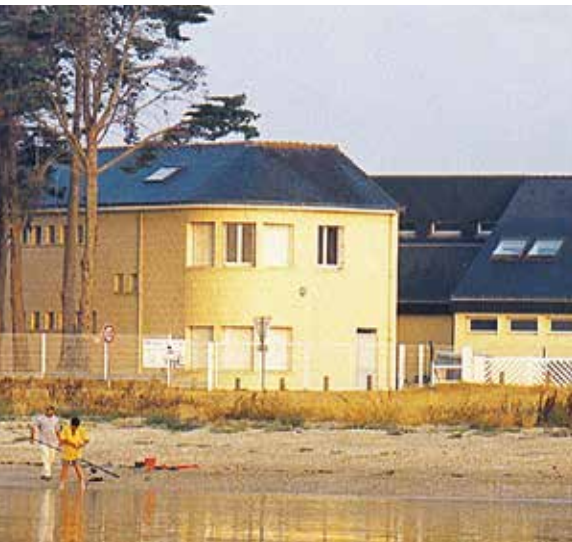


52 FAMILLES
167 personnes



MAISON MARINE MARIE LE FRANC

La mise au chômage partiel de l'ensemble du personnel de l'établissement de Maison Marine a été immédiate le 16 mars 2020. Progressivement, l'ensemble des réservations jusqu'à fin août 2020 a été annulé et reporté à 2021 par les clients, à l'exception des séjours Été Epal.



L'équipe est restée mobilisée et attentive à la préparation de la réouverture de l'établissement. Un groupe de travail est mis en place au niveau de l'UNAT pour formuler des propositions sur les dispositions sanitaires à mettre en place pour protéger les salariés et la clientèle à la réouverture et des fiches métier sont actuellement en cours d'élaboration par le Gouvernement.

Le Gouvernement a annoncé le 28 mai

que les activités de tourisme pouvaient reprendre. Le protocole sanitaire à mettre en place a été défini en vue de transmettre une information à la clientèle.

L'établissement a finalement rouvert ses portes le 6 juillet 2020 et a accueilli des groupes durant tout l'été. L'équipe a donc été mobilisée pleinement, même si l'établissement n'a pas pu accueillir de vacanciers à la hauteur de sa capacité maximale compte tenu des protocoles sanitaires en place.

Malgré une saison lors de laquelle l'équipe a été mobilisée à plein, l'activité partielle sera totale en septembre. Les séjours et la pose des congés payés en octobre ont grandement limité le recours à l'activité partielle.

Les consignes de l'Education nationale laissent penser qu'il sera difficile pour les scolaires d'organiser des séjours cette année 2020-2021. Or, ceux-ci représentent 80 % du public accueilli à Maison Marine.

Compte tenu du fait que le coût de la masse salariale sera à la charge de l'Association malgré le contexte sanitaire créé par le Covid-19 durant cette période (novembre - mars à minima) et des incertitudes sur une date de reprise d'activité, l'Association, en lien avec les représentants du personnel et le Conseil d'Administration, a pris la décision de fermer temporairement Maison Marine.

La direction restera en veille sur l'entretien de bâtiment, l'évolution du contexte sanitaire et des réservations d'ores et

déjà prises. En fonction des évolutions et des perspectives dont nous serons certains, il faudra peut-être envisager de rouvrir uniquement en fonctionnement saisonnier pour la saison 2021.

Christophe

Il était le directeur de la Maison Marine Marie Le Franc, aboutissement d'une carrière professionnelle déjà longue et foisonnante !

Cuisinier de formation, **Christophe Vanesse**, alors qu'il n'avait encore que 21 ans, avait été embauché par l'association Epal pour l'accueil de classes de neige, au Praz d'Arly d'abord, puis ensuite à Prabert, près de Grenoble.

En 1993, Epal lui confie la gestion du tout nouveau Centre Permanent de Tourisme et de Découverte de l'Environnement de Brasparts. Il en fera en 6 ans un centre d'accueil de référence reconnu et apprécié par les écoles.

C'est en 1999 que l'Association lui propose de prendre les rênes de la Maison Marine qui vient d'être rénovée. Il part s'installer à Sarzeau et fera en quelques années de l'établissement un centre d'accueil de vacances florissant et dynamique fréquenté par les écoles et autres groupes issus de toute la France.

Personne sensible et toujours à l'écoute des autres (ses engagements extra-professionnels, notamment au Maroc, en Haïti... en témoignent), il était devenu pour plusieurs d'entre nous plus qu'un collègue, quelqu'un sur qui on peut vraiment compter. Il aura marqué l'histoire de notre association.

Nous ne l'oublierons pas.





POINTS DE REPÈRES

Concernant la Formation, l'activité a été à l'arrêt dès le début du confinement le 16 mars 2020 car les établissements médico sociaux ont tout de suite pris l'initiative de reporter la plupart des formations, et l'accueil du public était rendu impossible dans les établissements. L'activité a repris au déconfinement avec des séances d'analyse de pratique à distance.

Le responsable de secteur est resté en activité à 100 % pour garder le lien avec les établissements, organiser le report des formations et continuer la rédaction d'appels à projet dans le cadre de marchés publics.

L'ensemble des formations annulées du fait du confinement sont reportées dans les mêmes conditions ou adaptées pour répondre aux nouveaux besoins des établissements. Les fiches métiers ont été élaborées par le gouvernement pour ce secteur.

Le formateur salarié a repris un peu d'activité dans le cadre des séances d'analyse de pratique, dans les conditions sanitaires prévues par les structures.

Le reconfinement du 29 octobre 2020 a impacté l'activité du secteur car les établissements médico-sociaux sont restés frileux pour certains quant aux interventions en présentiel, et la mise à disposition de salles prévues initialement par les structures revient à la charge de Point de Repères.

Pour certains établissements, les séances sont maintenues en visioconférence.

Globalement, le secteur a réussi à assurer les séances d'analyse de la pratique qui étaient prévues sur la période et jusqu'au 15 mars 2021. La difficulté a résidé dans le fait de devoir trouver des salles permettant de garantir les consignes sanitaires et distances sociales requises.

Certains temps de formation se sont tenus en visioconférence et certaines formations ont été reportées en 2021.

Certification

Durant la période estivale nous avons finalisé la démarche d'évaluation interne, dans le cadre de la certification QUALIOPi. Cette démarche a été confiée au certificateur AFNOR. Cette évaluation a duré deux jours, afin d'analyser notre démarche pédagogique, la conformité de nos actions de formation au cadre de la loi rénovant la formation tout au long de la vie, la partie RH de nos intervenants, les contractualisations avec les établissements partenaires... Nous avons été certifiés pour 4 ans, une année a été rajoutée aux organismes de formations s'engageant dans cette évaluation avant la fin 2020. Aucune remarque n'a été relevée dans le rapport d'expertise.

Cette étape montre le sérieux de notre organisme de formation ainsi que de nos intervenants, et que notre engagement, depuis 2007, à venir en permanence questionner les évolutions du secteur de la formation,

valide notre implication et notre réactivité.



5726
heures de formation
en 2020



EN BACKOFFICE !!



Pôle Communication

Le secteur Communication a continué son activité, à moindre rythme jusqu'au mois de mai, mais la communication auprès des salariés et des adhérents sur notre organisation et ses modalités ainsi que les séjours permettent depuis mi-mai une reprise à plein temps du secteur.

Depuis début septembre, la salariée en charge de la communication sur les réseaux sociaux a vu son temps de travail réduit à zéro sur ce volet.

Pôle Administratif

L'équipe a gardé une activité minimale en télétravail en mars et avril, pour traiter les dernières inscriptions arrivées pour chacune des actions de vacances et assurer la réponse à une ligne téléphonique dédiée à Campez en Famille.

Au mois de mai, l'équipe a été mobilisée pour organiser la communication concernant l'annulation dès la programmation des séjours et l'envoi de la nouvelle programmation. Cela a nécessité une reprise sur site.

Depuis début juin, l'équipe est en charge de l'enregistrement des inscriptions des nouvelles programmations de séjours.

La décision de l'Association de ne pas mettre en place de saison

Hiver compte tenu du Covid-19 a impacté l'activité du Pôle administratif qui est en activité partielle totale depuis début octobre.

L'équipe a repris le 1^{er} décembre 2020 comme convenu afin de réaliser le travail utile à la préparation et à la tenue des inscriptions de la saison Été 2021.

Comptabilité/Gestion

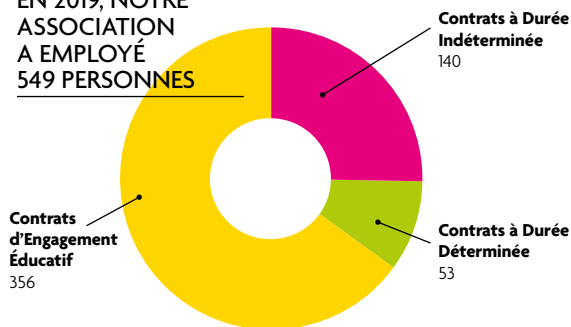
Il y a eu une continuité de service minimum depuis le 16 mars qui a mobilisé les professionnelles habituellement en charge du traitement des factures fournisseurs, suivi des comptes bancaires, traitement des actes financiers pour tout le secteur hors animation locale.

Par ailleurs la coordinatrice a été mobilisée également en appui au responsable de secteur pour la procédure de clôture des comptes.

Toutes les demandes d'acomptes possibles et la gestion des facturations ont pu être assurées entre le 16 et le 20 mars 2020. Ensuite, l'activité des accueils de loisirs ayant été réduite pour certains et nulle pour d'autres, il n'y a pas eu nécessité de mobiliser ces collègues.

Toute l'équipe est à 100% au travail depuis le 8 juin 2020.

EN 2019, NOTRE ASSOCIATION A EMPLOYÉ 549 PERSONNES



Ressources Humaines

Le service a été impacté et notamment la salariée en charge de l'administration et la gestion de la paye des salariés en contrats d'engagement éducatif, tant pour les séjours adultes et mineurs, que pour les accueils de loisirs. Celle-ci a été en inactivité totale dès le 18 mars 2020.

Les incertitudes quant au maintien des séjours et aux protocoles sanitaires ont retardé l'administration des contrats saisonniers pour les activités d'animation de cet été.

La salariée est revenue en poste à 100% à parti du 1^{er} Juin 2020.

La gestion de la paye n'a pas connu d'interruption d'activité, et la charge du traitement des données sociales et comptables n'a pas été réellement impactée par le Covid-19. La salariée en gestion opérationnelle de la paye a donc été à 100 % depuis le début du confinement et le salarié en charge du traitement des données sociales et comptables, qui a été à l'arrêt dès le début du confinement, a finalement repris en télétravail à 100% mi-avril 2020.

L'absence de séjours organisés cet hiver vient de nouveau percuter l'activité de la professionnelle en charge des contrats d'engagement éducatifs. Elle a repris à 100 % à compter du 2 janvier 2021.

Services techniques

Le salarié en charge de la maintenance des petits équipements de l'Association a été mis à l'arrêt dès le début du confinement. Une reprise a été effective mi-mai à 100 % en vue de l'organisation de la saison (inventaire du matériel pour Campeze et Tousencolo), achat de matériel, maintenance des équipements, organisation de l'équipe pour le montage des tentes en camping... Ce salarié est toujours en activité à 100 % afin de procéder au nettoyage, tri et rangement du matériel mobilisé sur l'ensemble des séjours.

Instances des Salariés

Durant la période de confinement, **le Codir** (Conseil de Direction) s'est réuni a minima une fois par semaine pour informer et échanger sur la situation de chacun des secteurs, de l'activité, des décisions à prendre et des éléments en attente.

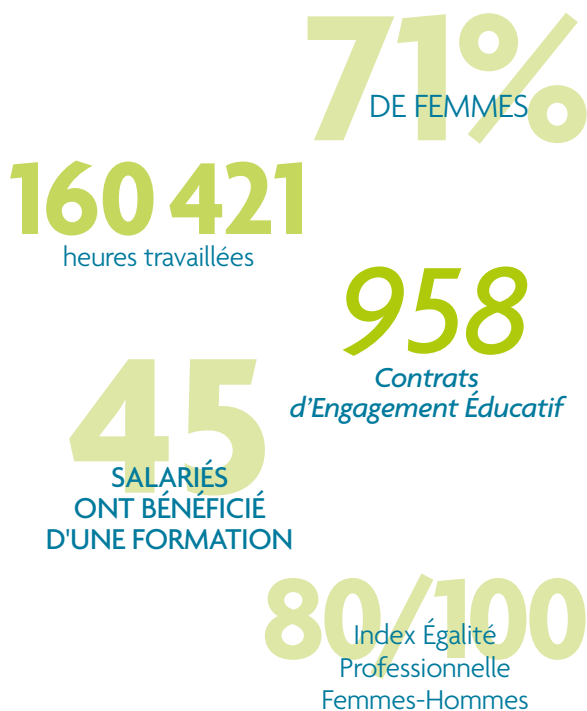
Il y a eu des points réguliers de faits avec **le CSE** (Comité Social et Économique), en visio-conférence, pour informer de la situation globale de l'Association :

- les éléments RH ont été abordés et notamment concernant l'activité partielle,
- les dispositions à prendre pour mettre en place les consignes sanitaires et réfléchir à l'organisation à court, moyen et long terme.

À l'issue de la saison d'été, la tenue des Codir et des réunions CSE a repris de manière plus classique, toujours dans le respect des normes sanitaires.

Tous les participants au Codir sont en activité à 100%, la gestion du Covid-19 et l'accompagnement des équipes mobilise les responsables de secteur de manière continue.

Des communications ont été faites aux salariés par le service ressources humaines et via la lettre d'information aux salariés (l'Epalien) vers les adresses mails professionnelles et personnelles.





SIÈGE

VACANCES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

COLONIES DE VACANCES

ANIMATION LOCALE PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLE

FORMATION (POINTS DE REPÈRES)

- 10 rue Nicéphore Niépce
29200 BREST
Tél 02 98 41 84 09 - Fax 02 98 41 69 54

VACANCES ET LOISIRS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

COLONIES DE VACANCES

- 21 rue de Châtillon
35000 RENNES
Tél 02 99 27 67 30 - Fax 02 99 27 67 31
- Forum TITI
7 rue Louis Blériot
44700 ORVAULT
Tél 02 40 40 77 58

ANIMATIONS POUR ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL OU PSYCHIQUE

- Sémaphore de Brest Métropole
11 rue d'Ouessant - 29200 BREST
Tél 02 98 80 44 63
- Sémaphore de Lesneven Côte des Légendes
Halle de Loisirs Valy-Goz - 29260 LESNEVEN
Tél 06 31 90 60 27
- Sémaphore de la Côte d'Emeraude
20 rue des Glycines - 35800 DINARD
Tél 02 99 16 05 18
- Sémaphore de Quimper-Cornouaille
4^{ter} avenue de la Libération
29000 QUIMPER
Tél 02 29 40 56 06

ACCUEIL DE GROUPES ENFANTS-ADULTES, CLASSES D'ENVIRONNEMENT, SÉMINAIRES

- Maison Marine Marie Le Franc
Banastère - 56370 SARZEAU
Tél 02 97 67 42 19 - Fax 02 97 67 42 20